

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 JUIN 2019 à 20 heures**

**Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,**

En exercice : 15  
Présents : 12  
Votants : 13

**Absents excusés :**

M. Sandrine VAUDON.

M. Christophe JACQUEMET.

M. Michel VELAS ayant donné procuration à M. Pierre BURGAT.

**Secrétaire de séance:** M. David GAUTHIER.

**Le Conseil Municipal,  
A l'unanimité,**

**Décide** d'adhérer à l'Agence Départementale d'Ingénierie et d'en approuver les statuts.

**Approuve** le versement d'une cotisation pour l'année 2019.

**Autorise** Monsieur Le Maire à signer les conventions d'intervention avec l'agence départementale.

**Retient** l'entreprise SAS VINCENT TP de Champdor-Corcelles pour la réalisation des travaux d'amélioration forestière sur le plateau de Chamoise, pour un montant de 6 996,00 € HT, soit 8 395,20 € TTC.

**Autorise** Monsieur Le Maire à signer l'ensemble des pièces constitutives du dossier, puis d'assurer les règlements correspondants.

**Retient** l'entreprise EUROVIA de Certines pour la réalisation des travaux d'aménagement d'une voie piétonne sur la RD 1084, pour un montant de 69 833,75 € HT, soit 83 800,50 € TTC.

**Autorise** Monsieur Le Maire à signer l'ensemble des pièces constitutives du dossier, puis d'assurer les règlements correspondants.

**Accepte** la convention à intervenir entre ALFA 3A et la Commune pour l'année civile 2019.

**Accepte** le montant prévisionnel de la subvention qui est fixé à 47 008,00 €.

**Autorise** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces se rapportant à ce dossier, puis d'assurer les règlements correspondants.

**Le Conseil Municipal,  
A 12 voix pour et 1 abstention,**

**Accepte** de confier la location de l'appartement situé 2 Rue du Stade à St Martin du Fresne à la RIHB de Montréal-La-Cluse, pour un loyer 450,00 € par mois plus 10,00 € de taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

**Précise** que les honoraires se rapportant à cette gestion s'élèveraient à 6,5% HT, soit 7,80% TTC du montant du loyer.

**Autorise** Monsieur Le Maire à signer un mandat de gestion.

**Est informé :**

- Que dans le cadre du projet d'un complexe sportif, une réunion est prévue le 18 juin avec les communes de Maillat et Condamine.
- Que l'association de la Gym Volontaire va mettre en place des « ateliers séniors » à partir de septembre, les lundis de 9h30 à 10h30.
- Que cette année, la Commune accueillera, dans le cadre des Folklories, l'Argentine pour sa parade le 11 juillet 2019.
- Que la nouvelle édition du P'tit Journal devrait bientôt arriver et sera distribuée par l'entreprise « L'Ain Pact ».
- Que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le mardi 23 juillet à 20h.

Séance levée à 22 h.

Le Maire,  
**Dominique TURC.**

